

Mercredi, 23 octobre 2002

- Hernández Mollar, au nom de la commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures, sur l'évaluation et les perspectives de la stratégie de l'UE en matière de terrorisme un an après le 11 septembre 2001 (B5-0542/2002);
- Brok, au nom de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense, sur le rôle de l'Union européenne dans la lutte contre le terrorisme (B5-0543/2002);
- Sakellariou, Terrón i Cusí et Wiersma, au nom du groupe PSE, sur l'évaluation et les perspectives de la stratégie de l'UE en matière de terrorisme un an après le 11 septembre 2001 (B5-0544/2002).

M^{me} la Présidente déclare clos le débat.

Vote: *point 19 du PV du 24.10.2002*

17. Échelon (déclarations suivies d'un débat)

MM. Haarder, Président en exercice du Conseil, et Liikanen, membre de la Commission, font des déclarations sur Échelon.

Interviennent les députés Flesch, sur le contenu de ces déclarations, von Boetticher, au nom du groupe PPE-DE, Wiersma, au nom du groupe PSE, Plooij-van Gorsel, au nom du groupe ELDR, Di Lello Finuoli, au nom du groupe GUE/NGL, McKenna, au nom du groupe Verts/ALE, Coelho, Vattimo, Turco, Herman Schmid, MM. Haarder, Liikanen et M^{me} Plooij-van Gorsel qui pose une question à la Commission à laquelle M. Liikanen s'engage à fournir une réponse écrite.

M^{me} la Présidente rappelle que les délais de dépôt ont été fixés comme suit:

- propositions de résolution: demain jeudi à 12 heures,
- amendements et propositions de résolution communes: mardi 5 novembre à 12 heures.

M^{me} la Présidente déclare clos le débat.

Vote: *jeudi 7 novembre 2002*

PRÉSIDENTE DE M. PUERTA

Vice-président

18. Heure des questions (questions au Conseil)

Le Parlement examine une série de questions au Conseil (B5-0494/2002).

Interviennent les députés Ortuondo Larrea qui, revenant sur l'intervention faite par M. Nogueira Román à l'ouverture de la séance (point 1 ci-dessus), estime que certains députés font l'objet d'un traitement discriminatoire en citant le cas de la question 93 qui hier, faute de temps, n'avait pas reçu de réponse de la Commission en séance et à laquelle M^{me} de Palacio, vice-présidente de la Commission, a répondu par le biais des médias (M. le Président lui répond que les dispositions réglementaires relatives à l'heure des questions ont été scrupuleusement respectées par le Parlement), Nogueira Román, qui appuie l'intervention de M. Ortuondo Larrea (M. le Président lui suggère de s'adresser à la Commission, le Parlement n'étant nullement mis en cause), Galeote Quecedo, qui s'élève contre les propos de M. Ortuondo Larrea, et Ortuondo Larrea, celui-ci pour un fait personnel à la suite de cette intervention.

Question 1 de M. Nogueira Román: Production laitière dans le cadre de la révision, proposée par la Commission, de la politique agricole commune

M. Haarder, Président en exercice du Conseil, répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de M. Nogueira Román.

Mercredi, 23 octobre 2002

Question 2 de M. Ortuondo Larrea: Déclaration de la présidence de l'UE au sujet de l'Îlot du Persil

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Ortuondo Larrea et Hernández Mollar, celui-ci critiquant par ailleurs M. Ortuondo Larrea pour le choix de sa question.

Intervient M. Ortuondo Larrea pour un fait personnel.

Question 3 de M. Alavanos: Chute dramatique du revenu des producteurs de coton en Grèce

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires des MM. Alavanos et Patakis.

Question 4 de M. Staes: Caractère contraignant du code de conduite de l'Union européenne pour les exportations d'armes

M. Haarder répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de M. Staes, à qui il suggère de poser une question écrite ou de s'adresser au ministère belge des Affaires étrangères.

Questions 5 de M. Papayannakis: Cour pénale internationale

Question 6 de M. Carnero González: Accords avec les États-Unis concernant l'immunité de juridiction devant la Cour pénale internationale

Question 7 de M^{me} Ludford: Cour pénale internationale

M. Haarder répond aux questions ainsi qu'aux questions complémentaires des députés Papayannakis, Carnero González, Ludford et Krarup.

La question 8 de M. Newton Dunn est caduque, son auteur étant absent.

Question 9 de M. Korakas: Accord UE-États-Unis en matière d'extraditions, d'opérations policières secrètes et de surveillance des communications

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Alyssandrakis, suppléant l'auteur, et Krarup, à qui il suggère de poser une question écrite.

La question 10 de M. Fitzsimons est caduque, son auteur étant absent.

Question 11 de M^{me} Izquierdo Rojo: Nouvelles perspectives des relations avec la Libye

M. Haarder répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de M^{me} Izquierdo Rojo.

Question 12 de M. Sacrédeus: Octroi d'un statut de voisin privilégié à l'Ukraine

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Sacrédeus et Rübzig.

Question 13 de M. Posselt: UE-Macédoine

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Posselt et Rübzig.

Question 14 de M. Dupuis: Enlèvement de M. Ali Khanbiev, médecin, en Tchétchénie

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Dupuis et Posselt.

Question 15 de M. Casaca: Droits de l'Homme

M. Haarder répond à la question ainsi qu'aux questions complémentaires de MM. Casaca et Dupuis.

La question 16 de M^{me} Thors est caduque, son auteur étant absent.

Question 17 de M. Alyssandrakis: Apologie des régimes policiers et du «mouchardage» dans un texte d'Europol

M. Haarder répond à la question ainsi qu'à une question complémentaire de M. Alyssandrakis.

M. le Président communique que les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse (**18 à 37**) recevront des réponses écrites.

Il déclare close l'heure des questions.

(La séance, suspendue à 19 h 35, est reprise à 21 h 05.)

Mercredi, 23 octobre 2002

PRÉSIDENTE DE M. PUERTA

Vice-président

19. Passagers aériens (indemnisation, assistance) *I (débat)**

L'ordre du jour appelle le rapport fait par M. Lisi, au nom de la commission de la politique régionale, des transports et du tourisme, sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes en matière d'indemnisation des passagers aériens et d'assistance en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol (COM(2001) 784 – C5-0700/2001 – 2001/0305(COD)) (A5-0298/2002).

Intervient M^{me} de Palacio, vice-présidente de la Commission.

M. Lisi présente son rapport.

Interviennent les députés Whitehead, rapporteur pour avis de la commission ENVI, Foster, au nom du groupe PPE-DE, Stockmann, au nom du groupe PSE, Vermeer, au nom du groupe ELDR, Maes, au nom du groupe Verts/ALE, Jarzembowski, Vairinhos, Ripoll y Martínez de Bedoya, Savary, Rack et M^{me} de Palacio.

M. le Président déclare clos le débat.

Vote: point 15 du PV du 24.10.2002

20. Politique agricole en vue de l'autosuffisance des pays en développement (débat)

L'ordre du jour appelle le rapport fait par M. Khanbhai, au nom de la commission du développement et de la coopération, sur la politique agricole durable, la réforme agraire et le développement rural en vue de l'autosuffisance des pays en développement (2001/2274(INI)) (A5-0316/2002).

M. Corrie, suppléant le rapporteur, présente le rapport.

Intervient M^{me} Wallström, membre de la Commission.

Interviennent les députés Schierhuber, au nom du groupe PPE-DE, Kinnock, au nom du groupe PSE, Boudjenah, au nom du groupe GUE/NGL, Maes, au nom du groupe Verts/ALE, Hyland, au nom du groupe UEN, Belder, au nom du groupe EDD, Della Vedova, non-inscrit, Cunha, Martínez Martínez et Patakis.

PRÉSIDENTE DE M. VIDAL-QUADRAS ROCA

Vice-président

Interviennent les députés Souchet, Keppelhoff-Wiechert et M^{me} Wallström.

M. le Président déclare clos le débat.

Vote: point 20 du PV du 24.10.2002

21. CITES (déclaration suivie d'un débat)

M^{me} Wallström, membre de la Commission, fait une déclaration sur la 12^e conférence des parties de la Convention sur le commerce international des espèces en danger de la faune et de la flore sauvages.

Interviennent les députés Corbey, au nom du groupe PSE, de Roo, au nom du groupe Verts/ALE, Sandbæk, au nom du groupe EDD, Miguélez Ramos, Isler Béguin et M^{me} Wallström.